

# Coopération en Guinée et atelier sur la gouvernance participative avec les communautés locales de Moussayah



Les 12 et 13 septembre derniers, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France était conviée par l'Ambassade de France en Guinée et en Sierra Leone à un atelier de gouvernance participative destiné à l'élaboration d'un projet d'envergure dans la Commune rurale de Moussayah, en Basse Guinée. L'idée ? Adapter le modèle de concertation locale d'un Parc naturel régional à la réserve naturelle de Kounoukan.

L'outil PNR permettant, entre autres, d'impliquer directement les populations riveraines dans le processus de conservation d'un territoire, il a été identifié par l'ONG RENASCEDD comme un outil intéressant pour limiter les conflits d'usage dans cette zone naturelle protégée. En développant le territoire via des activités économiques responsables, les populations seront plus à même de s'approprier la protection de leur patrimoine naturel et culturel.

Cet atelier à destination de hauts-fonctionnaires et d'acteurs locaux guinéens, s'inscrit dans une coopération au long cours entre la Fédération des Parcs, le Parc du Massif des Bauges, l'ONG RENASCEDD et l'Ambassade de France en Guinée et en Sierra Leone. Une première étape importante pour l'élaboration d'un projet FSPI (Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain) d'adaptation du modèle en Guinée.

La réserve naturelle de Kounoukan est un territoire situé dans la commune rurale de Moussayah, en Basse-Guinée, dans une zone de transition entre la forêt humide et la savane d'Afrique, qui abrite de nombreuses espèces endémiques au site : picatharte à cou blanc, pintades, panthères, chimpanzés etc. Ces écosystèmes ont connu un net recul ces dernières années, à la suite de feux de brousse, d'élevages extensifs, d'exploitation forestière anarchique ou encore à d'exploitation minière artisanale et industrielle. Le territoire se trouve actuellement dans un état très fragmenté.

En effet, le besoin de terres exploitables des populations riveraines pour des cultures vivrières engendre une pression croissante sur les écosystèmes primaires de la réserve et sur les domaines vitaux des espèces qu'ils hébergent. L'enjeu est donc majeur : il s'agit d'augmenter la « valeur ajoutée » des productions locales (maraichages, production de gombo, miel...) et de valoriser la présence de la réserve pour les populations locales.

C'est dans ce contexte que l'ONG RENASCEDD s'est investie pour la création d'un « parc naturel » qui intégrerait des zones de développement communautaire et s'inspirerait du modèle des Parcs Naturels Régionaux de France. Ainsi, depuis plus de trois ans, l'ONG collabore avec la Fédération des PNR de France, à travers des formations aux outils de gouvernance, une visite de terrain dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et deux missions d'experts en Guinée pour définir une meilleure stratégie et adapter l'expérience française au contexte guinéen.

Les projets portés par la société civile et déjà mis en œuvre dans la commune de Moussayah (création d'une pépinière, développement du maraichage, de l'apiculture...), avec le soutien de l'Ambassade de France en Guinée, ont montré la pertinence d'élargir ces activités d'amélioration du cadre de vie des

populations et de protection de l'environnement.

Ainsi, les 12 et 13 septembre, un atelier regroupant des représentants de la société civile, des chefs de districts, des conservateurs de la réserve mais aussi des représentants de trois ministères (ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)) a permis de rendre compte des réalités de terrain et de la faisabilité du projet.

Des points de vigilance ont été identifiés, à savoir la cohabitation avec un autre projet de la Banque Mondiale prévoyant une harmonisation des aires protégées guinéennes et le classement de 17 parcs nationaux en Guinée, l'instabilité du contexte politique ou encore l'acceptation de la logique incitative et participative par tous. Comment faire cohabiter cette future « aire de développement durable » avec la création d'un Parc national sur cette même zone ? Comment s'assurer de la bonne compréhension du fonctionnement « down top » inédit en Guinée ? Autant de questions auxquelles il faudra apporter des réponses lors de l'élaboration du projet FSPI, qui permettra, s'il est accepté, d'obtenir 1 million d'euros de financements du ministère des Affaires Étrangères français.

Les conclusions de l'atelier ont aussi été présentées au ministère de l'Environnement et du Développement Durable guinéen, qui s'est dit très favorable à cette initiative et a envisagé un co-financement du projet. D'autres ministères devraient également être impliqués pour souligner la transversalité de la démarche : les ministères de l'Habitat et de l'Action Sociale ont déjà été identifiés.

En attendant d'en savoir plus sur les suites de cette coopération, la Fédération des Parc est ravie d'accueillir prochainement une délégation guinéenne au Congrès des Parcs, qui se tiendra du 18 au 21 octobre en Brière.